

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Assassinat de M. Canovas

L'ambassade d'Espagne communique la dépêche suivante :

Madrid, 8 août. — Le président du conseil se trouvant dans l'établissement balnéaire de Santa Agueda, a été aujourd'hui l'objet d'un infâme et criminel attentat : un individu de nationalité italienne, qui se trouvait dans l'établissement, lui a tiré plusieurs coups de revolver.

M. Canovas est mort peu après, en criant : « Vive l'Espagne ! »

Le criminel a été arrêté immédiatement : il affirme qu'il n'a pas de complices.

Tout fait croire qu'il s'agit d'un attentat anarchiste, sans aucune ramification, de caractère politique. La tranquillité est parfaite en Espagne.

La mort de M. Canovas del Castillo est un grave événement pour l'Espagne, particulièrement dans les circonstances qu'elle traverse avec la guerre de Cuba et la révolte des Philippines.

M. Canovas était né à Malaga en 1824. Il avait donc soixante-treize ans.

L'anarchiste qui a tué le Président du Conseil des ministres d'Espagne est un Italien, comme Caserio. L'Italie fournit, en ce temps, les assassins politiques.

Il faut assurément rattacher l'assassinat de M. Canovas del Castillo à l'exécution, à Montjuitch, le 4 mai dernier, de quatre anarchistes condamnés à mort pour l'attentat de Barcelone.

Les articles publiés dans certains journaux, à Paris et dans les autres capitales, par des réfugiés espagnols, faisaient prévoir que le petit roi, la reine et M. Canovas étaient sous le coup de menaces.

Ces derniers temps, à Saint-Sébastien, on avait cru un instant à un attentat contre Alphonse XIII. C'est le premier ministre qui succomba.

M. Canovas del Castillo était chevalier de la Toison d'Or. Sa succession paraît peu enviable.

Tous les journaux espagnols publient des articles dans lesquels il expriment leur indignation au sujet de l'attentat contre M. Canovas.

El Liberal et les autres journaux républicains louent les services rendus par cet homme d'Etat et réprochent l'assassinat.

L'Imparcial dit que la date d'hier sera une sombre éphéméride, qui centuplera l'indignation de la société envers ses destructeurs.

Plusieurs journaux paraissent encadrés de noir.

La presse française, — comme la presse étrangère, du reste — se montre indignée de ce nouvel attentat des anarchistes.

Une des meilleures appréciations est certainement la suivante du Radical :

« Ce nouveau crime, va réveiller toutes les haines, toutes les terreurs, et aussi, malheureusement, toutes les répressions.

« C'est là non seulement l'odieux, mais aussi l'imbécillité de ces attentats. La première émotion passée. Ils retombent lourdement sur ceux qui les ont commis. Ils sont accomplis au nom de la liberté et ne servent qu'à forger des armes à la tyrannie. »

LE PRESTIGE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le Président de la République a décoré de la Légion d'honneur le maire de La Mure, M. Chion-Ducollet.

La notoriété de ce personnage lui vient de son nom et de ses mémorables démêlés avec son curé. (Les journaux).

Quand Napoléon empereur,
Pour donner une récompense
Aux grands citoyens de la France,
Créa la Légion d'honneur,

Il entrevit, dans la pénombre
D'un avenir mystérieux,
Tant de décorés glorieux
Qu'il n'en pouvait compter le nombre.

Son œil plongeait parmi les rangs
De cette magnifique élite :
Tous brillaient d'un rare mérite,
Tous étaient illustres, tous grands.

Et Napoléon put se dire,
Avec un légitime orgueil :
« Ils honoreront mon cercueil,
Etant la gloire de l'Empire. »

Il voyait les soldats vaillants
Inscrits aux pages de l'Histoire,
Gardes-du-corps de sa mémoire,
Noble exemple à leurs descendants.

Leur allure était mâle et fière ;
Le ruban, comme éblouissant
De leur sang tant de fois versé,
Était rouge à leur boutonnière.

Plus loin venaient, en rangs épais,
Les artistes et les poètes,
Cœurs ardents, âmes inquiètes,
Glorificateurs de la paix.

Puis la magistrature austère,
Les jurisconsultes prudents,
Et, plus modestes, les savants,
Ces grands bienfaiteurs de la terre.

Et l'œil ravi de l'Empereur
Regardait à travers le monde
Défiler, en masse profonde,
Ce cortège triomphateur.....

Tout à coup, d'une joie immense
Son visage s'est éclairé :
Voici qu'un nouveau décoré,
Tout au fond, radieux, s'avance.

« Voilà celui qu'il me fallait !
Dit l'Empereur ; par quel prodige
Devina-t-on qu'il donnerait
A l'Ordre un éternel prestige ?

« Je vois de mon rêve incomplet
La perfection apparue,
Puisque l'Ordre a fait la recrue
De Monsieur Chion-Ducollet ! »

P. B.

Voyage de M. Félix Faure

7^e Journée

A la suite des manœuvres d'hier, le parti ouest, sous le commandement du général Lallemand, s'était replié dans la direction des glaciers de la Vanoise et avait établi sa première ligne de défense à la hauteur des chalets de Chavières.

L'action s'est engagée ce matin dès cinq heures. Le parti est, commandé par le général Robillard, dessine vigoureusement son attaque, qui s'étend de Lanslebourg à Termignon.

Un groupe de la brigade Bonnet, dit groupe des glaciers, qui est allé pendant la nuit prendre position aux granges de l'Arpont, exécute à travers les glaciers une marche qui lui permet de déboucher vers les

escarpements de la Rechasse et menace de couper la retraite dans le défilé même de la Vanoise, au nord-est du pont de Croix-Vie ; le brigade Pédoya soutient l'opération.

En même temps, la position de Chavières est enlevée, et l'ennemi bat en retraite dans la direction de l'est.

La manœuvre a pris fin à dix heures quinze, au moment où le Président, coiffé d'un baret, arrivait au sommet des escarpements pour pénétrer dans le défilé de la Vanoise.

Le Président est allé jusqu'au lac Long, où il a déjeuné avant de descendre à Pralognan.

A Moutiers M. Félix Faure est reçu par les sous-préfet et par la foule qui enthousiasme, s'était portée à sa rencontre.

8^e Journée

Le Président se rend vers le monument élevé au Petit-Saint-Bernard à la mémoire des chasseurs alpins engloutis dans une tourmente de neige.

Après une réception officielle, M. Félix Faure se dirige vers la Redoute-Ruinée qui domine le Petit-Saint-Bernard. Il remet des décorations aux militaires qui se distinguent en portant secours à leurs camarades, et, à pied, par le chemin des canons, il gagne la grande route de Grenoble à Aoste pour revenir à Moutiers.

9^e Journée

Le voyage officiel du président de la République, interrompu par les manœuvres, se poursuit aujourd'hui par une visite à Chambéry, où il a été très acclamé.

Dans la matinée, le Président a reçu les autorités.

A midi a eu lieu un déjeuner à la préfecture.

Le Président a visité, l'après-midi, divers monuments et les hôpitaux.

Le soir a eu lieu un grand banquet et une représentation de gala.

LE RÉSUMÉ D'UNE SITUATION

Voici comment le Cri de Paris dépeint la situation en Orient :

La paix n'est pas encore signée.
Les ambassadeurs délibèrent.
L'Europe attend.
Le sultan se tord.

INFORMATIONS

L'élection sénatoriale de la Seine-Inférieure

Inscrits, 1,498. — Votants, 1,480
Bulletins blancs, 42.

Ont obtenu :
M. Siegfried, ancien ministre du commerce, député répub. (élu).... 1,020 voix.
M. Levailant du Douet, ancien conseiller général, monarchiste..... 234 —
M. le docteur Fauvel, radical..... 73 —
M. Ricard, ancien garde des sceaux, député..... 44 —
M. Fortier..... 20 —
Divers..... 47 —

Il s'agissait de remplacer M. Paul Casimir-Périer, décédé, qui, après avoir été député républicain du Havre de juillet 1878 jusqu'aux élections générales de 1889, avait été élu sénateur de la Seine-Inférieure le 4 janvier 1891 par 854 voix contre 621 à M. Ancel, candidat conservateur, qui représentait ce département au Sénat depuis 1876.

Election législative

JURA (SAINT-CLAUDE)

Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dans l'arrondissement de Saint-Claude :

MM. Jobez, républicain. (élu) 6,150 voix
Gauthier, radical..... 4,861 —

Elections au Conseil général

SAINT-GENIS (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Ballottage entre MM. de Lestrang, conservateur, 1,078 voix ; Stavelot, républicain, 773 ; Legeay, républicain, 672.

PLOUDIRY (FINISTÈRE)

M. de l'Estang du Rusquec, conservateur, est élu en remplacement de M. de l'Estang du Rusquec père.

TOULON (VAR)

M. Giraud, radical, a été élu en remplacement de M. Ferrero, socialiste, démissionnaire.

M. Cochery à Caen

M. Cochery s'est rendu à Caen pour présider le 13^e concours de la Fédération des sociétés de gymnastique de Normandie.

Après avoir assisté aux exercices des gymnasiarques qui ont eu lieu dans les grandes salles du lycée Malherbe et de l'école normale, M. Cochery a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Brion éleveur de chevaux et à M. Knell, adjoint au maire de Caen.

M. Rambaud à Pézenas

M. Rambaud a présidé dimanche à l'inauguration du monument Molière, élevé à Pézenas (Hérault) par souscription publique. La cérémonie a eu lieu sans incident.

Le monument de Sedan

On écrit de Sedan à la date du 8 août : Il n'y a pas eu la plus petite inauguration pour le monument. Le président du Comité, d'accord avec la municipalité, avait fait savoir, que le Comité se réunirait à 4 h. 45, de l'après-midi dans une des salles de la mairie, pour procéder à la remise officielle du monument à la ville de Sedan. Les conseillers avaient été invités à assister à cette réunion, qui a conservé d'ailleurs, en raison des circonstances, un caractère tout intime. C'est devant une trentaine de personnes, que le député de l'arrondissement, l'ancien maire de la ville de Sedan, et le maire actuel ont prononcé un discours de circonstance.

Le rendement des impôts

Le rendement des impôts, revenus indirects et monopoles de l'Etat, accuse pour le mois de juillet une plus-value de 3,552,000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 8,180,200 fr. par rapport aux périodes correspondantes de 1896.

Il y a plus-value notamment sur le timbre, 1,164,000 fr. ; les douanes, 3,823,300 francs ; les contributions indirectes, 1,017,000 fr. ; les monopoles, 1,116,000 francs. Moins value sur l'enregistrement, 3,217,500 fr. ; sucres, 1,042,000 fr.

Par rapport à la période correspondante de 1896, il y a augmentation notamment sur l'enregistrement, 3,046,000 fr. ; le timbre, 1,404,000 fr. ; les douanes, 1,283,000 fr.

Il y a diminution notamment sur les sucres, 986,000 fr.

Les scandales du Panama

M. Le Poittevin qui avait fait une absence de quelques jours est rentré à Paris. Ce magistrat attend pour rendre son ordon-

nance la communication du dire explicatif de M. Cottu qui se trouve actuellement à Bruxelles. On pense que le renvoi des accusés devant la Chambre des mises en accusation aura lieu le 15 ou 16 août.

L'Empereur d'Allemagne en Russie

Guillaume II précède M. Félix Faure à Saint-Petersbourg. Il est en ce moment l'hôte du tsar, qui mettra certainement une coquetterie savamment diplomatique à lui faire une réception non moins fastueuse qu'au président de la République française; mais nul ne pourra empêcher le peuple russe de voir d'un autre oeil la visite de l'empereur allemand et celle du président de la République.

Petites Nouvelles

Dimanche a eu lieu à Sisteron, en présence des félibres et des cigaliers, l'inauguration du monument élevé par souscription publique à la mémoire du charmant conteur que fut Paul Arène. Le monument se compose d'un buste en marbre du sculpteur Injalbert. Des discours ont été prononcés par la plupart des personnalités du félibrige. M. Silvain a dit de beaux vers de notre éminent collaborateur M. Armand Silvestre.

— On annonce que Ménélik enverra, l'an prochain, en France, une mission chargée de lui rendre compte des hommes et des choses de notre pays. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance des renseignements qui lui seront rapportés que le Négus décidera définitivement s'il doit venir en Europe.

— Dimanche a eu lieu l'inauguration du monument commémoratif de la revue de Vitry-le-François, passée le 17 septembre 1891 par le président Carnot. Le monument est élevé derrière la mairie, sur la place Carnot; le général Kessler, délégué du gouvernement, présidait la cérémonie.

Chronique politique

L'Élection de Puy-l'Évêque

Dimanche, a eu lieu à Puy-l'Évêque une élection au conseil général. M. Cassaignes a été élu contre M. Puech. Nous avons déjà parlé de ces deux candidats et nous avons expliqué pourquoi nous préférons à la profession de foi de M. Cassaignes, celle de M. Puech. — Cette dernière nous semblait moins vague; les réformes démocratiques demandées y étaient exprimées avec plus de netteté; leurs auteurs nous ont paru: l'un républicain librement, par volonté; l'autre par nécessité.

C'est toutefois M. Cassaignes qui a remporté la victoire; — mais, de deux choses l'une:

Ou bien M. Cassaignes, soucieux quand même de se montrer sincèrement républicain, soutiendra les réformes qu'il a eu l'air de demander dans sa profession de foi — impôt sur le revenu, révision partielle de la Constitution — et il trompera les réactionnaires et ralliés qui l'ont élu;

Ou bien il représentera les opinions réactionnaires de la majorité de ses électeurs et il montrera que sa profession de foi était un long tissu de mensonges, justifiant notre épithète de « républicain par nécessité. »

Vous êtes donc dans une mauvaise posture, Monsieur Cassaignes. — Mais, comme l'a dit un de vos amis, « entre deux maux il faut choisir le moindre ». — Le moindre n'est-il pas ici tout indiqué ?

Quand la sincérité de quelqu'un a été mise en doute par beaucoup de personnes, le premier devoir n'est-il pas, par des actes, de prouver à ces personnes qu'elles se sont trompées ?

CHRONIQUE LOCALE

Molière à Pézenas

M. Gustave Larroumet, notre éminent compatriote, fait dans le *Figaro* les réflexions suivantes au sujet du monument élevé à Molière :

La carrière provinciale de Molière a touché nombre de villes au sud de la Loire, Angoulême et Limoges, Agen et Toulouse, Lyon et Bordeaux, Avignon et Montpellier, etc. Alors, pourquoi placer à Pézenas le monument — Molière félibre, — plutôt qu'à Lyon où fut joué *l'Etourdi*, qu'à Béziers où fut joué *le Dépit amoureux* ? C'est que Pé-

zenas a été vraiment pour Molière le centre de ses courses à travers le Languedoc et a marqué un moment décisif de sa carrière.

Jusqu'au 17 décembre 1650 où sa présence à Pézenas est constatée par un des deux autographes sans lesquels nous n'aurions de lui que des signatures — l'autre du 24 février 1656, est aussi daté de Pézenas — son étoile est restée voilée. Dès lors, la fortune commence à lui sourire; une fixité relative se marque dans sa carrière de comédien errant et il se trouve de puissants protecteurs: d'abord Messieurs des Etats du Languedoc, puis Armand de Bourbon, prince de Conti. Le prince avait été élevé comme Molière, au collège de Clermont, le futur Louis-le-Grand; mais outre leur différence d'âge, une énorme distance séparait le comédien et le prince du sang. Conti autorisa Molière à jouer devant lui, simplement par ce que sa maîtresse, Mme de Calvimont, après avoir préféré la troupe du charlatan Cormier, finit par accepter Molière.

Bientôt le prince, d'ailleurs homme d'esprit, traitait Molière sinon avec égards, du moins avec une familiarité flatteuse — en attendant de devenir dévot et d'écrire le plus sévère traité contre la comédie et les comédiens.

Les Grandes Manœuvres

17^e CORPS D'ARMÉE

Voici le thème des manœuvres qui seront exécutées pendant le mois de septembre par la 65^e brigade du corps d'armée, organisée en brigade mixte avec un groupe de trois batteries d'artillerie et deux escadrons de cavalerie.

65^e brigade (général Duprat de la Roquette):

7^e de ligne, colonel Marcot; 9^e de ligne, colonel Loubet; un groupe de batteries du 23^e régiment; deux escadrons du 9^e chasseurs.

Du 3 au 6 septembre, marches manœuvres de concentration des deux régiments sur Fumel. Au cours de ces marches, les troupes exécuteront des manœuvres à simple ou double action contre un ennemi supposé ou figuré. Le 5 septembre aura lieu une manœuvre de régiment contre régiment.

A partir du 6 septembre, la brigade étant concentrée, manœuvrera jusqu'à la clôture des opérations en s'inspirant de l'hypothèse générale suivante:

Une armée venant du Nord est informée qu'un fort parti ennemi se rassemble à Agen. La 65^e brigade qui est à l'extrême droite de l'armée, reçoit l'ordre de marcher sur Agen pour disperser ce rassemblement.

Le développement de ce thème général, qui permettra au général commandant la brigade de placer son unité dans les situations tactiques les plus variées, exigera le passage en présence de l'ennemi, de deux grands cours d'eau, le Lot et la Garonne.

Du 6 au 15 septembre, jour de dislocation, les troupes auront un jour de repos, le 10 septembre; elles seront cantonnées, sauf un jour qui n'est pas encore fixé, où elles s'installeront au bivouac, avec avant-postes réguliers. La prise du bivouac sera suivie d'un combat de nuit.

Voir en 4^e page la suite de notre feuilleton.

CAHORS

Conseil municipal de Cahors

Le conseil municipal se réunira le vendredi 13 août courant à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour: Nomination des commissions; Dépenses imprévues, compte-rendu? Impositions extraordinaires pour les gardes-champêtres en 1898; Elections consulaires, désignation de deux délégués pour la confection des listes; Soutiens de famille, réservistes; Hospice. — Délibération de la commission administrative, avis à donner; Chemin vicinal ordinaire n° 6, acquisitions de terrains; Demandes et pétitions diverses; Rapports des commissions.

Réunion

Une réunion générale des membres du cercle républicain aura lieu le jeudi 12 août courant, à 8 h du soir, au siège du cercle.

MM. les sociétaires sont instamment priés d'y assister.

« En me quittant »

« En me quittant », le rédacteur de la *Croix* veut bien me donner quelques conseils; celui, entre autres, de ménager les anciens lecteurs du *Journal du Lot*.

Un généreux conseil est un puissant secours a dit Corneille. Il avait raison et la sollicitude du rédacteur de la *Croix* me touche grandement. Je lui en ai une profonde gratitude. Mais qu'il se rassure, ce n'est pas une misérable question d'intérêt qui me ferait déroger à mes principes et qui pourrait amoindrir mon attachement inébranlable aux institutions républicaines.

Je regrette cependant qu'« en me quittant », mon contradicteur n'ait pas mieux voulu comprendre le sens de mon dernier article, et qu'il s'obstine à me représenter comme un homme aux idées changeantes. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre!...

Qu'avais-je dit, sinon que, partout, j'ai été — comme je resterai, du reste — « l'ami dévoué » des républicains sincères, sans m'occuper en rien de leurs croyances religieuses ou philosophiques.

En quoi cela prouve-t-il que j'ai varié dans ma conduite politique? Il faut une certaine dose de... bonne volonté pour tirer de là la conclusion que donne la *Croix*.

Mais mon contradicteur ne s'arrête pas en si beau chemin et il déclare tout net qu'en politique, je ne suis « ni chair ni poisson », parce que je n'aime pas le ministère Méline.

A cela, je répondrai par une très belle conclusion d'un article d'un maître du journalisme, M. Ranc:

« L'alliance parlementaire, écrit-il, devient une alliance électorale et la droite est convaincue qu'aux prochaines élections, le ministère Méline sera pour elle l'outil indispensable, le plus précieux des instruments. Je lisais, ce matin, sous la plume d'un de mes confrères, qui n'a pas d'hostilité préconçue contre le cabinet, ces lignes significatives:

« La réaction se produit partout et ceux qui la dirigent ne se font pas faute de se réclamer du ministère. »

C'est bien cela: la réaction se réclamant partout du ministère Méline, et le ministère Méline la laissant dire et faire, c'est le mot de la situation. »

La *Croix* du Lot trouvera dans les lignes qui précèdent l'explication de mes sentiments pour le ministère actuel.

A. C.

Fêtes de quartier

Dimanche dernier ont eu lieu les fêtes votives des quartiers de la Gare et de la place des Petites-Boucheries.

L'animation a été très grande de part et d'autre. Malheureusement une pluie malencontreuse a contrarié à plusieurs reprises, dans la journée, les réjouissances organisées; de même que vers dix heures elle a mis fin au bal, — ou à peu près, — qui devait se prolonger fort avant dans la nuit. C'était vraiment un peu tôt.

Viande de Boucherie

Voici l'état des animaux abattus pendant le mois de juillet dernier, pour le compte de la boucherie Cadurcienne:

Bœufs, 49; vaches, 61, dont 37 pour la troupe; veaux, 191; moutons, 707; porcs, 21; chevaux et mulets, 5; total, 1,034 animaux de races et de qualités diverses qui ont été livrés à la consommation.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 10 août 1897

Naissances

Michel, Marie-Louise, rue du Moulin Saint-James, 2.

Grelet, Irma Germaine, au Château d'eau.

Publications de Mariages

Iches, François-Louis-Fernand, typographe et Naves, Berthe-Lucie, institutrice.

Estradel, Jean, maçon et Batut, Germaine-Louise, fille de service.

Bès, Justin, garçon d'hôtel, et Rames, Eulalie, fille de service.

Décès

Cambou, Marie-Marguerite, V^e Nadal, 72 ans, rue du Pont-Neuf, 5.

Caniac, Marie, V^e Célarié, 67 ans, rue Brives, 22.

Arrondissement de Cahors

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — *Taxe du pain.* — Le Maire de la localité, informe le public que tout le pain vendu par les divers boulangers sur le territoire de Saint-Martin-Labouval sera payé à raison de 0 fr. 60 centimes les 4 livres et ce à partir du 8 août.

L'ÉLECTION DE PUY-L'ÈVÈQUE

Voici les résultats, par commune, de l'élection de Puy-l'Évêque:

Inscrits	3 899	
Votants	3 226	
Suffrages exprimés	3 148	
Majorité absolue	1 575	
COMMUNES	PUECH	CASSAIGNES
	républicain	indépendant (Elu)
Puy-l'Évêque...	460	132
Duravel	70	267
Floressas	38	85
Grézels	94	64
Lacapelle-Caban	16	77
Lagardelle	63	11
Mauroux	65	95
Montcabrier	122	120
Pescadoires	42	15
Prayssac	186	293
St-Mart.-le-Red.	38	84
Sérignac	74	86
Soturac	60	220
Touzac	20	108
Vire	51	88
Total	1 399	1.745

Ce qu'il y a d'absolument incontestable dans le résultat de cette élection, c'est qu'il constitue un triomphe indiscutable pour la réaction.

C'est profondément triste!...

LIMOGNE. — *Les fêtes.* — Voici le programme des fêtes des 14, 15 et 16 août:

Samedi 15 août. — A 6 heures du soir, entrée de la musique en ville, annoncée par 21 coups de canon. — A 9 heures, brillante retraite aux flambeaux. — A 9 heures et demie, grand bal de nuit.

Dimanche 15 août. — Matin A 5 heures, salve de 21 coups de canon. — A 7 heures et demie, défilé de la musique dans les principales rues de la ville. — A 11 heures, distribution de bouquets.

Soir: A 4 heures, concert donné par la Fraternelle sur la place de l'Eglise. — A 5 heures, mât de cocagne sur la Grande-Place. — A 5 heures et demie, jeu de la pomme, jeu de la crème, place de la Halle. — A 6 heures, jeu de la poêle, jeu de la cruche place de l'Eglise. — A 9 heures, brillant feu d'artifice et ascension du ballon la Minerve; grandes illuminations et embrasement de la ville. — A 10 heures, retraite aux flambeaux, bataille de confetti et de fleurs. — A 10 heures et demie, grand bal de nuit.

Lundi 16 août. — Matin: A 9 heures, défilé de la musique dans les principales rues de la ville.

Soir: A 1 heure, course en sac et aux œufs, place de l'Hôtel-de-Ville. — A 1 heure et demie, concours de grimaces. — A 2 heures, course aux cerceaux. — A 3 heures, mât de beaupré place de la Halle. — A 4 heures, grand concours de beauté avec primes. — A 5 heures, ouverture du bal de jour. — A 8 heures et demie, retraite aux flambeaux. — A 9 heures punch offert par la jeunesse à la Fraternelle. — A 9 heures et demie, ouverture du bal de nuit.

Un tir public est organisé pendant la durée des fêtes.

Les habitants de la ville de Limogne sont priés d'illuminer le dimanche soir, à 9 heures et demie.

Les étrangers qui voudront bien honorer ces fêtes de leur présence trouveront, comme les années précédentes, l'accueil le plus cordial.

LIMOGNE. — La foire de samedi a eu son importance ordinaire; quelques transactions sur les forts bœufs d'attelage aux cours précédents. Il n'y avait réellement d'augmentation que sur les bêtes à laine et les porcelets; les veaux, de 0,65 à 0,70 le kilo.

Céréales. — Blé, 20 fr. l'hectolitre; avoine, de 6 à 7 fr.; les vesses, 25 fr.

Terrible accident de voiture. — M. G., voiturier à Larnagol, rentrait chez lui vers 5 h. du soir, samedi, jour de foire de Limogne, avec sa charrette attelée d'un mulet. Dans le véhicule se trouvaient la femme Q..., de Latoulzanie, son petit-fils, la servante du curé de Cénévières et une autre femme. Après avoir fait quelques centaines de mètres en descendant la côte de Limogne, les mouches, sans doute, piquant l'animal, le conducteur vit qu'il ne pouvait pas le maintenir; il se mit à crier à des piétons revenant de la foire, qui se trouvaient devant lui, de vouloir bien arrêter la bête. Les personnes interpellées se retournèrent

et voyant en effet que le conducteur était impuissant à maîtriser son animal se mirent en travers de la route en gesticulant avec les bras. Le cheval effrayé quitta la route et se jeta dans un champ en contre-bas, d'une hauteur de trois à quatre mètres.

Le conducteur n'a pas eu trop de mal, il en est de même d'une femme et du petit garçon, mais la femme Q... a eu une épaule démise et la servante du curé a eu de telles contusions que malgré les soins du docteur Aymard, appelé en toute hâte, elle a rendu le dernier soupir dans la nuit. C'est une femme âgée d'une cinquantaine d'années environ. Elle laisse quatre enfants.

CÈNEVIÈRES. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Conquet Abel, élève de notre école, le seul candidat à l'examen du certificat d'études primaires, vient d'être reçu.

Nos félicitations à cet élève et à son digne maître.

CRÉGOLS. — *Accident.* — Un jeune homme d'une trentaine d'années, D... Albert, avait l'habitude de monter en croupe sur sa vache; mal lui en a pris, jeudi matin, car l'animal a jugé à propos de descendre son cavalier, lequel est resté sans connaissance pendant assez longtemps.

Il faut espérer que cette leçon lui suffira.

MONTCABRIER. — *Drame de famille.* — M. Bost père, demeurant au port de Pestillac, commune de Montcabrier, a tiré un coup de fusil sur son fils. Cet acte accompli, Bost a pris la fuite.

On ne croit pas que les blessures du fils mettent ses jours en danger.

Le parquet de Cahors s'est transporté hier à une heure, sur les lieux, pour procéder à une enquête.

— *Nous avons reçu hier de notre correspondant, une lettre nous annonçant de longs détails. Pour une raison que nous ignorons, cette lettre ne nous est pas encore parvenue au moment où nous mettons sous presse.*

Arrondissement de Figeac

SAINT-MEDARD-NICOURBY. — *Maladie des châtaigniers.* — Les broillards de ces derniers temps ont encore aggravé la maladie des châtaigniers. L'année dernière ce fut aussi au mois de juillet, en même temps que la vigne était atteinte par le black-rot et les diverses maladies, que les feuilles des châtaigniers jaunirent et se desséchèrent.

La maladie du châtaigner a fait son apparition en même temps que celle de la vigne; depuis fort longtemps la récolte de la châtaigne est nulle ou bien le rendement dans les meilleures années n'atteint pas le tiers de l'ancien rapport. La Chambre vient d'inscrire au budget de 1897 un crédit de 40,000 fr. afin d'étudier les maladies cryptogamiques qui frappent les noyers et les châtaigniers. M. le professeur départemental d'agriculture du Lot, après enquête, estime qu'il conviendrait de demander à l'administration supérieure d'instituer une station expérimentale dans l'une des régions contaminées, pour faciliter les recherches et les études.

Jusqu'à présent, dans les travaux qui ont été présentés par les commissions chargées d'étudier ces maladies et dans les ouvrages qui s'en occupent, nous constatons qu'on cherche simplement surtout à trouver le nom du ver qui ronge les châtaigniers, afin de le détruire. Ce moyen ne serait pas pratique.

Supposons, en effet, qu'il faille un traitement qui ait quelque analogie avec celui employé pour la vigne, comment l'appliquer sur des millions de sujets, placés la plupart du temps dans des endroits très accidentés. La maladie du châtaignier est générale: tous les arbres sont atteints. Trouvera-t-on un moyen simple, peu coûteux, efficace, c'est peu probable.

Nous allons en indiquer un qui serait accepté par tous les propriétaires: Ce serait le dégrèvement de l'impôt sur les terrains plantés en châtaigniers!

Accident. — M. Mage, domicilié à Granval, commune de Gorses, était couché sur le foin de sa grange lorsqu'il se vit environné d'une vive clarté et en même temps il éprouvait une douleur intense, très vive. Ayant pu se lever peu de temps après, il

constata que la foudre avait occasionné des dégâts à trois mètres de la porte de sa grange.

La santé de M. Mage est encore ébranlée et les douleurs intérieures qu'il a éprouvées n'ont pas cessé.

FIGEAC. — *Nomination d'experts.* — Le conseil de préfecture vient enfin de désigner les experts chargés de vérifier les travaux du réservoir du mont Vigné et de décider à qui incombe la responsabilité de la malfaçon. Ces experts sont: M. Daynard, ingénieur civil à Cahors, pour M. Delon; M. Théron, architecte, pour les entrepreneurs; et M. Rodolose, pour le conseil de préfecture.

— *Tribunal correctionnel.* — Audience du 7 août — Jean Sucan, âgé de 37 ans, né à Fajoles, briquetier à Loubressac, comparait sous l'inculpation d'abus de confiance. Le tribunal le condamne à 50 francs d'amende avec bénéfice de la loi Bérenger.

— Vincent Bennet, 33 ans, cultivateur à Sousceyrac, est inculpé de coups et blessures sur la personne de sa femme et d'outrages à la gendarmerie. Le tribunal le condamne à 50 francs d'amende avec bénéfice de la loi Bérenger.

— Urbain Lacroix, 28 ans, marchand forain, domicilié à Gréalou, inculpé d'outrages et de contravention à un arrêté municipal. Il ne comparait pas. Le tribunal le condamne à 2 fr. d'amende pour la contravention et à 25 francs pour le délit.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Distribution des prix.* — Dimanche dernier, 8 août, à 4 heures du soir, a eu lieu, dans les grandes salles de la Mairie, la distribution des prix aux écoles laïques de garçons et de filles de la ville et des sections de la commune, sous la présidence de notre sympathique président du tribunal de Gourdon, M. Zéglicki, officier d'Académie, qui a prononcé un éloquent discours, tout vibrant de républicanisme et de patriotisme. Aussi, de vifs applaudissements ont-ils, à de nombreuses reprises, souligné les principaux passages de ce langage élevé.

Au désappointement général, l'inclémence du temps n'a pas permis de faire la distribution, comme tous les ans, dans la vaste cour de notre ancienne école, qui avait été aménagée et décorée à cet effet. Malgré ce fâcheux contretemps, un nombreux public avait tenu à honneur de se rendre à cette fête de la jeunesse, pour entendre la parole chaude et brillante de notre distingué président qui, par sa fermeté et son activité incessante, a relevé dans quelques mois, à la grande satisfaction des justiciables, le prestige du tribunal de notre ville.

La fanfare et l'orchestre avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette belle solennité. La *Marseillaise*, jouée au début, a été exécutée avec beaucoup de brio.

Nombre de charmantes dames et de mères de famille embellissaient cette joyeuse fête scolaire.

Voici *in-extenso* le discours de M. Zéglicki:

Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,
De tout temps, l'honneur de parler devant la jeunesse a été considéré à juste titre comme redoutable. Nul n'en sent plus que moi le péril; mais un ancien élève de l'Université ne saurait reculer devant l'occasion qui lui est offerte, de donner une preuve de sollicitude et d'affection à la jeunesse et à ses maîtres, dont la tâche aussi noble que pénible, mérite certes d'être encouragée; à ce titre j'ai accepté l'honneur, chers élèves, de présider à la distribution de vos prix, et comme je le dois à la confiance du corps académique et à la bienveillance de l'administration préfectorale et sous-préfectorale, j'adresse d'ici, à ces diverses autorités, bien sincèrement, l'expression de ma gratitude et de mes remerciements.

La Révolution française posa les bases de l'enseignement populaire. Toutefois les gouvernements qui lui succédèrent ne nous ont laissé de leur passé, au point de vue du développement de l'instruction primaire, qu'un bagage à peu près insignifiant; l'ampleur des études fut sacrifiée à la raison d'Etat. (Applaudissements).

Mais aujourd'hui combien il est loin de nous ce passé! La République paraît et à peine a-t-elle réduit à l'impuissance les factions qui semblaient un instant menacer son existence, qu'aussitôt une ère nouvelle s'ouvre: l'enseignement public est reconstitué de fond en comble; les citoyens illustres qui dirigent les destinées de la nation, se livrent à un labeur incessant, s'inspirant de la pensée de Danton: que l'instruction est aussi nécessaire à un peuple que le pain de chaque jour, et à l'exemple de Pompée qui frappait le sol pour en faire sortir des légions, les exhument et complètent lois, décrets, ordonnances; au be-

soin font œuvre de toute pièce et répandent à flots la lumière dans les couches profondes du pays, trop longtemps vouées aux ténèbres et à l'ignorance. (Vifs applaudissements).

Alexandre le Grand, en mourant, ne désigna point de successeur: il laissait l'empire du monde au plus digne.

Septime Sévère ne cessait de répéter: « travailleurs ».

Le gouvernement de la République, reprenant cette tradition, veut que les places soient non aux mieux nés (si ce mot a encore un sens aujourd'hui), mais aux plus méritants. Que des esprits chagrins et attardés s'en indignent. Que des parents jaloux s'en irritent; c'est un fait accompli, les privilèges de naissance et de fortune ont vécu; et si parfois le vrai mérite est laissé de côté, l'opinion publique, dans un pays de suffrage universel comme le nôtre, finit toujours par lui faire rendre justice, grâce à sa poussée irrésistible. (Tonnerre d'applaudissements).

Aussi un des hommes les plus lettrés de notre démocratie, M. Bardoux, vice-président du Sénat, disait-il un jour devant une docte assemblée: « Les joutes universitaires sont le meilleur moyen, dans un pays libre, de préparer l'armée de la nation, car elles sont réellement égalitaires ». Le professeur prend l'élite où il la trouve, appliquant aussi un précepte tiré du plus vieux livre du monde: j'instruis l'enfant dans les paroles du passé pour éclairer le présent, et il fera l'étonnement des Grands, quoiqu'il vienne du peuple.

Dans une démocratie, l'avenir est fatalement aux plus travailleurs. Cette vérité incontestable dans l'ordre intellectuel, l'est également dans la sphère économique et sociale: un homme d'Etat (il y a quelques années à peine) la stéréotypait ainsi dans une formule propre à la mettre en relief: « L'aisance et la richesse ne s'acquiertent que par le travail et ne se conservent que par la dignité de la vie ».

Eh bien! chers élèves, est-il possible pour réaliser cet idéal, de rêver rien de mieux que ces exemples et ces leçons qu'on vous donne à l'école: les uns et les autres trempent vos âmes et les préparent pour les luttes de la vie. A une époque de fièvre comme la nôtre où le surmenage est un peu l'écueil à éviter pour vos précieuses santé et vos jeunes intelligences, les ouvrages classiques avec leur excellent enseignement apportent à vos jeunes imaginations l'apaisement au jugement qui se forme la rectitude, à la raison: la force dont elle a besoin.

Consultez notre histoire parlementaire: elle fourmille de juristes, d'hommes d'affaires rapporteurs de nos lois les mieux élaborées. Ils ont dû tous leur succès à leur culture littéraire qui leur avait donné la précision et l'élégance du langage ainsi que la clarté de l'exposition doublée de la solidité de l'argumentation dans des matières obscures ou fécondes en paradoxes, mais cette culture littéraire, ils ne l'auraient jamais acquise si au début de leurs premières études ils n'avaient pas travaillé.

Ouvrez le livre d'or du barreau. Ces avocats illustres dont les noms sont encore sur tous les livres et qui tantôt dans le temple de la justice en défendant des intérêts privés devenaient célèbres, tantôt érigés en tribuns du peuple, assureraient par la magie de leur parole il y a quelque vingt ans, le triomphe définitif de la démocratie, à quoi devaient-ils le charme et l'entraînement de leur parole? à un travail soutenu dès que leur intelligence avait commencé à s'ouvrir à la lumière c'est-à-dire aussitôt qu'ils sont entrés à l'école. (Applaudissements).

Pour résumer en un mot toute ma pensée: l'instituteur primaire est la pierre angulaire de l'édifice social mais pour qu'il remplisse un rôle d'une façon aussi utile et complète que possible, il faut que non seulement il développe l'intelligence de l'enfant mais encore qu'il ne perde jamais de vue « qu'il est avant tout un moralisateur ». L'éducateur de la jeunesse doit de nos jours (je parle au figuré) nourrir l'élève, comme Achille, de la moëlle des lions. (Vifs applaudissements).

Dans une société aussi nivelée qu'on puisse la concevoir, il y aura toujours des citoyens qui émergeront au-dessus des autres, mais après la phalange d'élite, il y a la catégorie des gens utiles et honnêtes à laquelle tous les citoyens peuvent appartenir par le travail et la délicatesse des sentiments. L'essentiel pour devenir quelqu'un, c'est l'effort, l'effort obstiné et ne se lassant jamais.

Laissez-moi vous dire en terminant, mes chers amis, que l'attention la persévérance la suite dans les idées, la force, la volonté, l'obéissance passive à vos parents et à vos maîtres sont les qualités solides et les vertus essentielles dont vous devez prendre l'habitude:

La vie n'est pas autre chose qu'un labeur continu et une soumission à des devoirs de toute sorte: prenez pour devise travail et patrie et vous honorerez ainsi la mémoire du grand citoyen en même temps votre compatriote, l'immortel Gambetta qui a tenu si haut et si ferme le drapeau de la France et de la République. (Tonnerre d'applaudissements).

Tribunal correctionnel. — Lundi, le jeune Cosse, Alfred, dont nous avions annoncé l'arrestation comme auteur du vol commis chez Malgouyard, épicer-aubergiste avenue de Sarlat, a été condamné à 7 mois de prison et ses parents aux frais et dépens. Il avait fait des aveux complets.

Il y a eu également une affaire de vol reconnu, un flagrant délit de pêche aux écrevisses et une affaire pour coups et blessures sur la personne du métayer de M. Palisse, instituteur à Lacave. La belle plaidoirie de M^e Alibert, avocat défenseur a été fort goûtée.

LABASTIDE-MURAT. — *Courses vélocipédiques.* — Voici les résultats des courses vélocipédiques qui ont eu lieu, dimanche, à l'occasion de la fête locale et qui, malgré le temps relativement peu favorable, ont été très brillantes:

Course cantonale. — 1^{er} prix, Bos, revolver offert par la maison Valat; 2^e, Ané, montre nickel; 3^e, Calmon, réveil offert par Ourliac, horloger; 4^e, Bonhomme, bouteille liqueur, offerte par la maison B. Cons, distillateur; 5^e, Roques, objet de coutellerie, offert par Polydor aîné.

Course départementale. — 1^{er} prix, Louis Valat, de Labastide-Murat, 15 francs, champion du Lot; 2^e, Pierre Valat, de Labastide-Murat, 10 francs; 3^e, Anzol, de Saint-Céré, 5 francs.

Course internationale. — 1^{er} prix, Soler, champion d'Oran, 40 fr.; 2^e, Louis Valat, de Labastide-Murat, champion du Lot, 20 francs; 3^e, Dartigue, de Montauban, 10 fr.

Honneur. — Soler, champion d'Oran, 10 francs.

La population de Labastide-Murat remercie les organisateurs des courses et est toute disposée à s'imposer, pour l'avenir, de plus grands sacrifices.

Foire. — La foire du 2^e lundi du mois d'août à Labastide-Murat, avait amené beaucoup de monde. Le foirail des bœufs était garni, comme aux foires d'hiver, mais les transactions étaient difficiles. Les cours ne sont pas élevés. La hausse n'est pas sensible. Les bêtes à laine, étaient au cours des foires précédentes ainsi que les porcelets. Les gros oisons se vendaient 4 fr. la paire. Le blé 17 fr. 50, l'avoine 6 fr. La volaille 0,60 la livre. Les œufs 0,55 la douzaine.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse s'est encore accentué, en même temps que, malgré l'époque des vacances, les affaires reprenaient une certaine activité.

Le 3 0/0 s'est avancé à 105,35; le 3 1/2 0/0 à 107,85. Le Crédit Foncier est demeuré à 685; le Crédit Lyonnais à 788; le Comptoir national d'Escompte à 572 et la Société générale à 530. Le Suez cote 3,280 fr.

Tous les fonds étrangers sont en hausse. Au comptant les obligations des chemins de fer Economiques sont recherchées à 481 fr.

L'action Bec Auer est en hausse à 685 fr. L'assurance sur la vie:

La Nationale Vie ne fait état des valeurs mobilières et immobilières qui composent son actif que pour leur prix d'achat ou de revient très inférieur à leur valeur réelle. Chacun peut constater à l'aide d'un compte-rendu de la compagnie et de la cote officielle de la Bourse de Paris que la plus-value sur les seules valeurs mobilières était au 31 décembre 1896 de 92 millions 633,966 fr. Cette énorme plus-value constitue une véritable réserve latente qui vient s'ajouter encore aux réserves libres si considérables qui figurent déjà au compte-rendu.

Vélocipédie

Le grand tourisme est aujourd'hui intimement lié aux machines Clément. C'est par douzaines que chaque jour, l'usine de la rue Brunel, livre ses machines à tous les excursionnistes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION
15 AOÛT 1897

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 18 août les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 13 au mardi 17 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 18 août.

29 Août-1^{er} Septembre 1897
COURSES DE CHEVAUX

ET FOIRE A PÉRIGUEUX

A l'occasion des Courses de Chevaux et de la Foire qui auront lieu à Périgueux, du 29 Août au 1^{er} Septembre, la Compagnie d'Orléans a décidé de rendre valables, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 2 Septembre, les coupons Retour des Billets Aller et Retour qui auront été délivrés pour Périgueux, les 28, 29, 30, 31 Août et 1^{er} Septembre, aux prix et conditions de son tarif spécial G. V. n° 2.

Bourse de Paris

Table of stock market prices for various securities, including bonds and shares from different countries like Spain, Italy, and the Ottoman Empire.

Chemins de fer et Ville de Paris

Table of railway and city of Paris stock prices, listing various lines and their current market values.

Bibliographie

La Revue de France

Le dernier numéro de la Revue de France est, peut-être, le plus varié et le plus intéressant de ceux qu'a publiés, depuis sa création, ce joli

périodique, si artistique et si habilement composé.

Nous y remarquons, notamment une délicieuse nouvelle japonaise de Pierre Loti, de l'Académie française, une longue et très curieuse lettre autographe de Renan, datée de 1869, dans laquelle l'auteur de la Vie de Jésus fait connaître son opinion sur la Séparation des Eglises et de l'Etat et expose, avec d'intéressants aperçus, quels devraient être, à son avis, les rapports du Gouvernement et du clergé. Citons encore : Molière en bonne fortune, une spirituelle comédie d'Emile Blémont ; la Légende du roi Robert, par Edmond Haraucourt ; des Lettres d'Amour, par Camille Pert ; Joies d'Anacréon, par Charles Guinot, d'exquises poésies de Raymond Fèvre et Georges Audigier, etc. Le tout illustré par nos meilleurs dessinateurs de la façon la plus artistique et la plus originale.

La Revue de France est en vente dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares. Un spécimen est envoyé contre 60 centimes sur demande adressée 55, Avenue de La Bourdonnais, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n^o 36. — 5 Août 1897.

Tout est bien qui finit bien (A. Martin). — L'apothéose du petit Guignolis (Hip. Gautier). — La souris d'or (Marthe Bertin). — Le Yaouled de Tamatave (Eud. Dupuis). — Botte aux lettres. — Tirelire aux devinettes. Illustrations par Alb. Guillaume, Em. Bayard, M. de Lambert, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

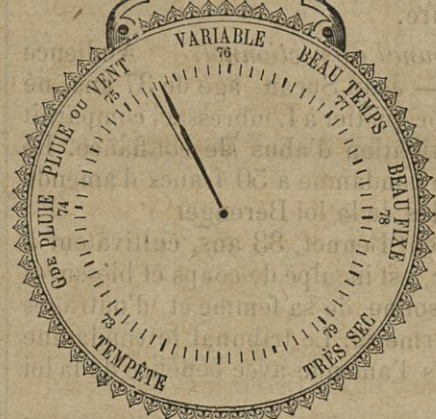
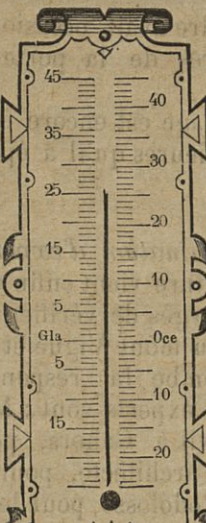
Aux Pyrénées

Signalons à nos lecteurs, désireux de visiter ce joli coin de notre pays, le « Guide Conty », — les Pyrénées, — (prix 2 fr. 50 c.) dans lequel ils trouveront, en dehors d'un texte soigné et de nombreux plans, cartes et gravures, des renseignements très utiles. En vente : A l'Administration, 12, rue Auber, chez tous les libraires et dans les gares.

Advertisement for 'LE MONITEUR DE LA MODE' magazine, featuring 20 pages of fashion models and practical information.

AVIS

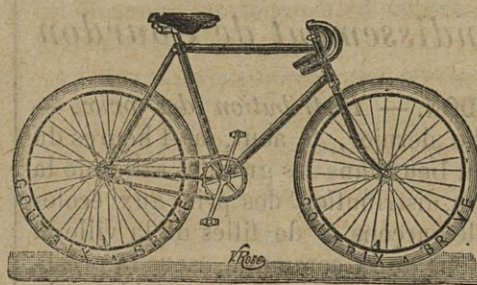
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 1.9 Id. maxima de la veille : 25.1 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.9

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOUTE D'OR



H. FABRE 69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT » Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

HENRI VÉDRENNES PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours. Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3 Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays. Maison de confiance. Travail très soigné Le propriétaire-gérant : A. COUJANT.

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LES ADIEUX

Assis à la croupe d'une montagne, sur l'arête arrondie de deux versants, à quelque pas de leur base, il semble avoir été bâti là pour protéger l'accès d'un ravin et dominer la pleine de Larroque-des-Arcs.

Du haut de ses tours, la vue s'étendait depuis les côtes d'Arcambal jusqu'à la ville, embrassant, dans un panorama charmant, les bords fertiles du Lot, Bégoux, Cabessut, le mont St-Cyr aux flancs abrupts, le Pont-Neuf et enfin le vieux Cahors, dominé par ses monuments auxquels se rattachent des souvenirs historiques ou d'anciennes légendes.

Le château de Larroque, bien qu'isolé, à deux pas de l'antique cité gallo-romaine avait, lui aussi, son passé mêlé de gloire et de revers.

A maintes reprises lors des malheurs attirés sur le Quercy par l'occupation anglaise, il avait servi d'objectif aux attaques des troupes

d'Outre-Manche, qui cherchaient à se fortifier aux abords de la ville afin de l'envahir au premier moment favorable.

Grâce aux traditions conservées dans le peuple, si éprouvé par une lutte triséculaire pour son indépendance, on sait encore que le chef Ramouet del Sort s'en était emparé à la fin du XIV^e siècle, par la trahison de son seigneur Jean de Gourdon, et que les vaillants consuls de Cahors avaient dû, après de vigoureux combats, se résoudre à le racheter à prix d'argent. On n'a pas oublié, non plus, que dix ans plus tard, le Comte d'Armagnac, capitaine général des armées de Langue d'Oc, s'était particulièrement intéressé à en assurer la défense afin qu'il ne pût retomber aux mains des cruels ennemis à la rapacité desquels on l'avait repris.

Vers les premiers jours d'octobre 1791, le châtelain recevait la visite d'un étranger aux manières élégantes, qui commençait la conversation en ces termes : « Vous voudrez bien m'excuser, monsieur, dit-il, de me présenter seul ici, alors que je vous suis inconnu. Mais, privé de relations dans le pays, j'espère que vous aurez foi en ma loyauté et que vous me croirez sur parole. Je dois donc, avant de vous apprendre le but de ma démarche, vous renseigner sur ma personne. Gentilhomme épris des arts, toulousain d'origine, je parcours la région du midi, à la recherche des sites pittoresques les plus remarquables, que je peins par goût, afin d'orner de ma main la vieille demeure seigneuriale que m'a laissée ma famille. Or j'ai appris que vous, qui êtes, m'a-t-on assuré, un ami des artistes, mettiez parfois à

la disposition de ceux d'entre eux qui vous en sollicitaient le pavillon de votre terrasse. C'est ce pavillon que je viens vous demander, m'engageant, bien entendu, à souscrire aux conditions qu'il vous plaira de me poser.

— Je vous sais gré, monsieur, répondit le châtelain, d'être venu à moi avec confiance. A franchement parler, du reste, il m'est très agréable d'offrir une hospitalité relative aux gens de talent qui me font l'honneur de frapper à ma porte. C'est dire, Monsieur, que je consens volontiers à vous héberger aussi longtemps qu'il vous plaira de résider ici... Mais veuillez me dire votre nom ?

— M. de Cartelanin.

— Eh bien, M. de Cartelanin, le pavillon est à votre disposition. En voici la clé. Il vous est libre de vous y installer aujourd'hui même, si vous le désirez.

— Je suis confus, en vérité, de tant d'obligeance, Monsieur.

— Ne vous excusez pas, Monsieur, je suis plus heureux de vous l'offrir que vous ne pouvez l'être de l'accepter. — Oh ! certes... Le Commandeur, — car c'était lui — n'était pas précisément très habile en peinture. Il avait seulement, vers sa quinzième année, passé quelque quinze mois à prendre les leçons d'un maître toulousain. Ce dernier avait observé en lui des qualités naturelles et des dispositions marquées pour l'art délicat de la palette. « Il l'aurait mené loin, » comme il disait, si l'élève ne s'était pas destiné à la carrière religieuse et ne l'avait quitté brusque-

ment pour se préparer à porter le costume des chevaliers de Malte. Mais, un jour, Mme de Cartelanin mère avait décidé de suspendre ses études, dans la pensée qu'elles le détourneraient peut-être du but qu'elle s'était proposé, en sorte que son fils avait, depuis longtemps, abandonné le pinceau.

Et s'il y revenait maintenant, après une interruption de douze années, c'est qu'il fallait donner un prétexte à sa présence à Cahors et trouver, à quelque pas de la ville, un équivalent de son chalet des bois de La Tronquière.

Or le pavillon du châtelain de Larroque remplissait admirablement les conditions voulues. Bâti à une extrémité de la terrasse dont il était indépendant, il offrait une sortie dans des charmilles, qui, elles-mêmes se confondaient avec les innombrables taillis de chênes couvrant la pente de la colline sur une surface très considérable. Partagé intérieurement par un mur de refend qui le divisait en deux pièces, une partie servait d'atelier et l'autre de chambre de repos.

M. de Cartelanin y installa un chevalet, dix à quinze toiles enduites, de diverses grandeurs, et enfin tous les accessoires qui constituent le bagage nécessaire d'un peintre.

Il avait bien songé, tout d'abord, à prendre un logement en ville, où il eût été plus rapproché de Marguerite ; mais il se défiait de lui-même. Il craignait d'être aperçu de Jean de Guirandol ou de lui être signalé soit par le marquis d'Escayrac qu'il rencontrerait fatalement un jour, soit par toute autre personne qui pourrait le reconnaître. (A suivre).